

REGLEMENT

Art. 1 : Organisation

L'association « Saint Gence Athlé » organise le 15 avril 2018 « Le trail de la forêt de Lenfant ».
Cette manifestation est inscrite au calendrier départemental des Courses Hors Stade de la Haute Vienne.

Art. 2 : Épreuves et parcours

Deux parcours sont proposés, se déroulant entièrement sur chemin en forêt :

- 6km composés d'une boucle, avec un dénivelé positif d'environ 140m ;
- 12 km composés de 2 boucles, avec un dénivelé positif d'environ 280m

Le départ commun aux 2 courses aura lieu au niveau du bassin du Clos à 9h30.

Art. 3 : Inscriptions

Les inscriptions se feront :

- **Par courrier** : bulletin téléchargeable sur le site saint-gence-athle.fr et retourné par courrier à :
Laurière Joël - 10 allée de La Croix des Charriers - 87510 Saint-Gence, avant le 7 avril 2018 ;
- **Au stade de Saint Gence**, la veille de la course (samedi 14 avril 2018) de 15h à 18h ;
- **Internet** via le site www.trail-de-la-foret-de-lenfant.ikinoa.com.

Une inscription ne sera jugée valable que si le dossier est complet (bulletin d'inscription, paiement, certificat médical ou licence). **Aucune inscription ne sera acceptée le jour de l'épreuve.**

Art. 4 : Conditions d'admissions

Le « trail de la forêt de Lenfant » est ouvert à tous, hommes ou femmes, licenciés ou non. La catégorie d'âge de participation varie suivant l'épreuve :

- Espoir à V4 pour le 6km
- Espoir à V3 pour le 12km

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition, délivré depuis moins d'un an avant la date de l'épreuve (ou sa photocopie certifiée conforme), ou bien une licence sportive FFA ou UFOLEP saison 2017-2018 seront exigés pour participer à l'épreuve.

Art. 5 : Droits d'inscription

- 6€ pour le 6km
- 9€ pour le 12km

Art. 6 : Retrait des dossards

Les dossards pourront être retirés la veille de la course (samedi 14 avril 2018) au stade de St Gence de 15h à 18h, ou sur site le jour de l'épreuve, sur présentation d'une pièce d'identité.

Art. 7 : Récompenses

Pour chaque course, les 3 premiers et premières au classement scratch et les premiers et premières de chaque catégorie recevront un lot (non cumulable)

Art. 8 : Assurance

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile souscrite auprès de l'APAC.
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art. 9 : Annulation

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêt préfectoral, de requête de l'autorité administrative ou de tout autre motif indépendant de la volonté des organisateurs ou de toute autre circonstance susceptible de mettre en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves, ou d'y mettre fin à tout instant, sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement ou versement d'indemnité.

Art. 10: Protection de l'environnement

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.

Art. 11 : Droit à l'image

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée illimitée, dans le monde entier.

DU FAIT DE SON ENGAGEMENT le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepté le présent règlement.

Bulletin d'inscription pour le Trail de la forêt de Lenfant

Dimanche 15 Avril 2018 – 9h30 bassin du Clos – Saint-Gence

**Bulletin à retourner avant le
07/04/18 à
LAURIERE Joël
10 all. De La Croix des Charriers
87510 Saint-Gence**

Je participe à : (cocher votre choix) 6km (6€) 12km (9€)

Je suis : Une femme Un homme

Nom : Prénom :

Né(e) le : _ _ _ _ _ Catégorie :

J'habite :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je suis joignable :

Téléphone : email :

Je suis licencié(e) :

Oui

Club :

Fédération :

N° de licence :

**Joindre la photocopie de la licence sportive
2017/2018**

Non

**Joindre un certificat médical de non contre-indication à
la pratique de la course à pied en compétition datant
de moins d'un an.**

Je reconnais et accepte que par le seul fait de mon inscription, à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement du Trail de la forêt de Lenfant.

Signature obligatoire:

Date :

Les inscriptions par bulletin papier ne seront prises en compte qu'accompagnées du règlement des droits d'inscription (*chèque libellé à l'ordre de « Saint Gence Athlé »*), de la photocopie de la licence ou du certificat médical et du bulletin d'inscription correctement rempli et signé.